Envoyé en préfecture le 25/02/2020
Reçu en préfecture le 25/02/2020
Affiché le
ID : 030-213001092-20200221-2020005-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EUZET (30360)

SEANCE DU Vendredi 21 février 2020

N° DE LA DELIBERATION : 2020005

Le Conseil Municipal de la commune d'Euzet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Patrick BERNARD, 1er Adjoint au Maire.

Présents : Patrick BERNARD, Christine BUCHON, Charles CROXO, Stéphanie CROXO, Yves ENGRAND, Gérard HALIN, Fabienne PESENTI, Jean-Paul PETIT
Absents : Eric Lafont (procuration à Mr Patrick Bernard), Laurent MONDEME (excusé), Cyril Ozil (est sorti au moment du vote)
A été nommé secrétaire : Patrick BERNARD

NOMBRES DE MEMBRES :
Afférents au Conseil Municipal : 11
En exercice : 11
Qui ont pris part à cette délibération : 09
Date de la convocation : 12/02/2020
Date d'affichage : 14/02/2020

Objet de la délibération : APPROBATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2019 ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2019, et approuve à l'unanimité de ses membres présents les résultats pour le service assainissement 2019 qui fait apparaitre :

- Un solde d'investissement positif, il sera transféré en totalité à Alès Agglomération par mandat au compte 1068 pour 38 276.59 euros. Une convention sera signée entre la commune et Alès Agglomération.

- Un solde de fonctionnement négatif, il sera intégré dans le budget de la commune et sera prévu en déduction du 002 du budget communal (- 11 567.09 euros).

MAIRIE EUZET-LES-BAINS R.F. (Gard)

Le Conseil Municipal,

Le Maire, Cyril OZIL		HALIN Gérard	
Le 1er Adjoint, Patrick BERNARD		LAFONT Eric	
Le 2ème Adjoint, Stéphanie CROXO		MONDEME Laurent	
Le 3ème Adjoint, Charles CROXO		PESENTI Fabienne	
Christine BUCHON		PETIT Jean Paul	
ENGRAND Yves			